

ARRÊTÉ N° ARR2022_112

ARRÊTÉ RELATIF AUX HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE
DU MINI-GOLF - RUE SALVADOR ALLENDE

Le Maire de la Commune de CUINCY ;

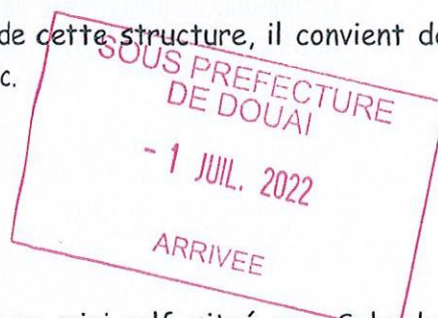
Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n° DEL2022_39 en date du 30 mai 2022 portant approbation du règlement intérieur du mini golf ;

Considérant que la Commune de CuiNCY s'est engagée, dans le cadre des travaux de réhabilitation du Centre d'Activités Socio-Éducatives Municipal (CASEM), à créer un parcours de mini-golf ;

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement de cette structure, il convient de fixer les horaires d'ouverture et de fermeture au public.

ARRÊTE



ARTICLE 1 : À compter du 1^{er} juillet 2022, l'accès au mini-golf situé rue Salvador Allende à CuiNCY est ouvert au public :

- **Juillet-Août** : du Vendredi au Samedi de 15 H 00 à 20 H 00,
 - **Mai-Juin-Septembre** : Mercredi, Vendredi, Samedi de 15 H 00 à 20 H 00.
- L'accès au mini-golf prend fin à 19 H 30, toutes parties doit être terminées à 20H00.

ARTICLE 2 : Seuls les véhicules de secours et de service pourront accéder au parcours du mini-golf.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera affiché à l'entrée du mini-golf.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire sera chargé de la bonne exécution du présent arrêté qui sera :

- publié au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 5 : Ampliations du présent arrêté seront adressées à :

- Monsieur le Chef du Service de la Police Municipale de CUINCY,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- Monsieur le Responsable du Service Jeunesse.

Pour exécution chacun en ce qui le concerne.

CUINCY, le 01 JUIL. 2022

Par délégation du Maire,
L'Adjointe,



Marylise FENAIN

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication, le

